



Autorisation Parentale

Je soussigné.e,

NOM PRÉNOM

En ma qualité de Parent 1 Parent 2 TUTEUR

Autorise : Mon FILS / Ma FILLE

NOM PRÉNOM

Né.e le

1- À participer le 18 juin 2022 à :

- l'animation des Super-Héros** organisée par l'Association TOM15 organisatrice de l'UTPMA, sur la commune d'Aurillac.
- Au Trail d'Aurillac RELAIS** 12.5 et 11.5 km, sur les communes de St-Simon et Aurillac.

2 - À autoriser les organisateurs ainsi que le service de secours à toutes les interventions d'urgence et à prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment, en cas d'accident ou de blessure de mon enfant susnommé.e, y compris en cas d'hospitalisation, nécessitant une intervention chirurgicale, même sous anesthésie.

3 - Donnons aux organisateurs de l'UTPMA l'autorisation de photographier et de filmer notre enfant, et de publier, exposer, diffuser les photographies ou le film le/la représentant pour les usages suivants :

- illustration et promotion de l'événement UTPMA (presse écrite, TV, internet, documents internes et objets de promotion et de communication...)
- illustration et promotion des actions d'une association caritative partenaire de TOM15 (presse écrite, TV, internet, documents internes et objets de promotion et de communication...)

Cette autorisation reste valable sans limitation de durée.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion, ne devront pas porter atteinte à sa dignité.

Fait à le

Signatures des parents, tuteurs, précédées de la mention manuscrite "lue et approuvée"